

## CONTRAT D'ABONNEMENT D'EAU ET DE PRESTATIONS

Date de début de contrat d'abonnement : .....

Intitulé Abonné : (NOM PRENOM, Mme/M./ M ou Mme/ SCI/SARL ) : .....

propriétaire     locataire    Date et lieu de Naissance : .....

**Adresse du POINT DE COMPTAGE :**

Immeuble : .....

N° de rue : .....

Bâtiment : ..... Etage : ..... Appartement : .....

Commune : .....

Nombre de logement dans l'habitation : .....

Adresse de facturation (si différente de celle-ci-dessus) .....

Nom et adresse du payeur si différents de l'abonné .....

☎ \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Mail : .....

**INDEX DU COMPTEUR relevé \*:** \_ \_ \_ \_ \_

**Modes de facturation et de paiement proposés :** Période de facturation : du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet

deux factures par an : acompte au mois de mars année n+1, établi sur la consommation estimée et les parts fixes semestrielles. Une facture de solde au mois d'août année n+1 basée sur la consommation réelle et les parts fixes annuelles, déduction faite de l'acompte.

Modes de règlement :  chèque, espèces, carte bancaire, carte bancaire par téléphone, virement bancaire ou

**OU**  prélèvement bancaire (formulaire « mandat SEPA » à remplir + RIB), ou

**OU**  mensualisation (voir conditions du « contrat de mensualisation » sur formulaire à remplir + RIB)

**A la mise en service de votre contrat d'abonnement 28.80€ TTC de frais de dossier et d'accès à l'eau potable et/ou à l'assainissement seront facturés.**

**Facturation supplémentaire dans les deux cas suivants :**

-\* Lors d'une mutation entre deux abonnés, si une intervention d'un technicien est demandée pour la relève de l'index (si ce dernier n'a pu être relevé par l'ancien ou le nouvel abonné), des frais de relève et de déplacement de 106.88€ TTC seront facturés pour l'abonné entrant.

- Lors de l'arrivée d'un nouvel abonné, si la vanne est fermée, l'intervention d'un technicien est requise, des frais d'ouverture de branchement et déplacement de 91.56€ TTC seront facturés.

Je certifie avoir pris toute disposition contre le gel et les chocs de mes installations privées, et je confirme que mon compteur est plombé

**Pièces à fournir :**

. Copie pièce d'identité et KBIS si société

. R.I.B

. Contrat de location ou acte achat

Fait à ....., Le .....

**Signature :** précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Données personnelles :

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix service Eau et Assainissement (O2VCMB) pour la gestion du service. Le destinataire des données est la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 février 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix service eau et assainissement. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

V2.2021